



Assurer à la population du Nouveau-Brunswick des services
de travail social de qualité professionnelle

L'Association

des travailleurs sociaux

du NOUVEAU-BRUNSWICK



février 2018

ACTIVITÉS ET NOUVELLES



ATSNB • C.P. 1533, Succ. A, Fredericton, N-B E3B 5G2
tél: 1-877-459-5595 • fax: 506-457-1421 • courriel: nbasw@nbasw-atsnb.ca

TABLE DES MATIÈRES

- Note de la rédactrice
- Rappel pour l'adhésion
- Conférence, banquet et AGA – Date à retenir
- La semaine du travail social 2018
- Appel de candidatures – Rappel
 - ◊ Le Prix Commémoratif Raoul Léger
 - ◊ Le Prix Debbie Nason de travail social dans le milieu des soins de santé
- Possibilités de bourse
 - ◊ Bourse de l'ATSNB
 - ◊ Fonds de bourse de Co-operators
- Site Web et l'image de l'ATSNB
- Récipiendaire du prix Debbie Nason 2017 – Gisèle Maillet
- Consultation au sujet de l'exploitation financière des personnes âgées
- Travailleuses sociales et travailleurs sociaux mis en vedette par l'ATSNB
- Comité de discipline
- Article- Travail social et les personnes âgées
- Opportunité de bénévolat: Service aux victimes du service régional de la GRC Codiac
- Trousse d'outils sur la cyberviolence maintenant disponible en ligne
- Comités de l'ATSNB
- Concours dans les médias sociaux du comité d'éducation de l'ATSNB
- Page Facebook de l'ATSNB

NOTE DE LA RÉDACTRICE

Bonne année! Il est difficile de croire que nous sommes déjà rendus au mois de février! L'hiver passe vite et le bureau de l'ATSNB a été occupé. En décembre nous avons dit au revoir à nos trois étudiants du programme de travail social de l'université St. Thomas, Dave Freeze, Toni Eichhorn et Melissa Crosby qui ont obtenus leurs diplômes et travaillent actuellement!

Janvier a été aussi un mois très occupé! Nous avons célébré Gisèle Maillet comme récipiendaire du prix Debbie Nason de travail social dans le milieu des soins de santé pour l'année 2017. Les membres de l'ATSNB ont participé dans le processus de choisir la nouvelle image pour l'ATSNB en votant pour le logo, qui sera utilisée dans le nouveau site Web. Ce dernier sera lancé pendant l'AGA en juin 2018. Le comité d'éducation a lancé un nouveau concours dans les médias sociaux pour promouvoir l'acquisition continue du savoir parmi les travailleuses sociales et les travailleurs sociaux. Le personnel de l'ATSNB a préparé une présentation pour la consultation au sujet de l'exploitation financière des personnes âgées, avec l'information recueilli du sondage qui a été distribué aux membres en décembre.

L'inscription pour l'année 2018-2019 est maintenant accessible aux membres et l'inscription en ligne se déroule bien. Le printemps approche rapidement, et l'équipe de l'ATSNB se prépare pour la semaine du travail social qui aura lieu en mars et l'assemblée générale annuelle de l'ATSNB en juin.

Dernièrement, l'ATSNB est ravi d'accepter des mises en candidatures pour deux prix prestigieux et les demandes pour du financement pour assister les membres avec l'éducation continue.

2018 s'annonce comme une année très excitante et nous nous réjouissons de vous tenir au courant du travail de l'association. Je vous remercie d'avoir pris le temps de lire le bulletin. Comme toujours, si vous avez des suggestions pour améliorer notre bulletin, n'hésitez pas à communiquer avec moi à l'adresse suivante : rmills@nbasw-atsnb.ca.



RAPPEL POUR L'ADHÉSION

La date limite pour renouveler votre adhésion à l'ATSNB est le 31 mars. Pour renouveler votre adhésion, il faut remplir la formule d'inscription et verser l'ensemble des frais. Vous pouvez compléter votre adhésion en ligne en visitant <https://spd-bdsf.gnb.ca>

Avez-vous besoin d'un rappel sur la façon de renouveler votre adhésion en ligne? Le personnel de l'ATSNB a créé un guide utile, assorti de liens sur lesquels vous pouvez cliquer pour vous orienter dans toutes les étapes du renouvellement. Pour avoir accès au guide, cliquez sur le lien suivant : <http://bit.ly/2mjw3gv>

CONFÉRENCE, BANQUET ET AGA – DATE À RETENIR

La conférence, le banquet et l'assemblée générale annuelle de l'ATSNB aura lieu au Saint John Trade and Convention Centre les 15 et 16 juin 2018. Veuillez retenir la date dans vos calendriers. Plus amples détails au sujet de l'événement seront bientôt disponibles!

Une section de chambres est réservée le vendredi 15 juin au Hilton Saint John au tarif de 135\$ plus taxes par nuit. Les membres peuvent réserver leur chambre par téléphone au (506) 693-8484 ou en ligne en suivant le lien : <http://bit.ly/2E2BUxm> (veuillez utiliser le code: SOCA18) jusqu'au 25 mai 2018.



LA SEMAINE DU TRAVAIL SOCIAL 2018

La semaine du travail social 2018 se déroulera au Nouveau-Brunswick du 18 au 24 mars. Le thème de l'année est « Les changements : du rêve à la réalité ». Les affiches sont maintenant disponibles aux membres. Pour recevoir des copies, veuillez nous contacter nbasw@nbasw-atsnb.ca



APPEL DE CANDIDATURES - RAPPEL

Le Prix Commémoratif Raoul Léger

Le prix commémoratif Raoul Léger est décerné annuellement à un travailleur social ou une travailleuse sociale au Nouveau-Brunswick qui est membre de l'Association ou à titre posthume et qui a fait une contribution considérable à l'avancement de la pratique du travail social au Nouveau Brunswick. Ce prix est décerné en mémoire de Raoul Léger un travailleur social qui a consacré sa carrière et sacrifié sa vie à l'avancement de la justice social au Guatemala.

Le Prix Debbie Nason de travail social dans le milieu des soins de santé

Le prix Debbie Nason de travail social dans le milieu des soins de santé est présenté annuellement à une travailleuse ou à un travailleur social qui est ou a été membre de l'ATSNB, en mémoire de Debbie Nason, une travailleuse sociale qui a consacré sa carrière à l'avancement du travail social en milieu hospitalier.

Pour accéder les formulaires de demande veuillez visiter <http://www.nbasw-atsnb.ca/fr/Awards>

La date limite pour les mises en candidatures pour le deux prix est le **28 février 2018**.

POSSIBILITÉS DE BOURSE

La bourse de l'ATSNB

La bourse de l'ATSNB est accordé chaque année à un membre immatriculé de l'ATSNB qui pratique au Nouveau-Brunswick, pour lui permettre d'entreprendre des études conduisant à un diplôme supérieur en travail social, un programme conduisant à un certificat spécialisé ou un cours ayant un lien avec le travail social.

Fonds de bourse de Co-operators

La bourse de Co-operators est décernée chaque année à un membre immatriculé de l'ATSNB qui habite au Nouveau-Brunswick et qui a l'intention de suivre une formation telle qu'une conférence, un atelier, un séminaire ou un webinaire.

TPour accéder les formulaires de demande veuillez visiter <http://www.nbasw-atsnb.ca/fr/Awards>

La date limite pour les demandes pour les deux bourses est le **31 mars 2018**.



SITE WEB ET L'IMAGE DE L'ATSNB

Nous remercions tous les membres qui ont pris le temps de voter sur un nouveau logo pour l'ATSNB. Nous sommes ravis d'annoncer que vous, les membres, avez choisi le deuxième modèle comme nouvelle image pour votre Association moderne. La nouvelle image sera utilisée dans la conception du nouveau site Web de l'ATSNB dont le lancement devrait avoir lieu pendant l'AGA en juin 2018.



RÉCIPIENDAIRE DU PRIX DEBBIE NASON 2017 – GISÈLE MAILLET

L'ATSNB a été fière de présenter le prix Debbie Nason de travail social dans le milieu des soins de santé 2017 à Gisèle Maillet. Gisèle a eu une carrière impressionnante en travail social, ayant joué divers rôles de première ligne et de gestionnaire. Gisèle est bien connue en tant que personne qui défend les droits en matière de santé mentale et de dépendances au sein de la collectivité. Félicitations Gisèle!



De gauche à droite: Claude Allard, Gisèle Maillet, Miguel LeBlanc, Rachel Mills, Martine Paquet.

CONSULTATION AU SUJET DE L'EXPLOITATION FINANCIÈRE DES PERSONNES ÂGÉES

En décembre, l'ATSNB a distribué aux membres un sondage sollicitant leur apport au sujet de l'exploitation financière des personnes âgées et des façons de l'aborder et de la prévenir. S'inspirant de l'apport reçu, l'ATSNB a préparé une présentation pour les consultations menées par la Commission des services financiers et des services aux consommateurs. Voici un lien au document : <http://bit.ly/2nBs33D>

Pour lire d'autres entrevues avec des travailleurs sociaux et travailleuses sociales, consultez le site Web de l'ATSNB ou suivez-nous sur Facebook!

!Si vous voulez participer à une entrevue, veuillez communiquer avec Rachel Mills à l'adresse suivante : rmills@nbasw-atsnb.ca

Édition novembre 2017

Travailleuse sociale mise en vedette par l'ATSNB

ZOE BOURGEOIS, TSI



D'où venez-vous?

Je viens de Fredericton, au Nouveau-Brunswick.

Depuis combien de temps exercez-vous la profession du travail social?

Je suis travailleuse sociale depuis moins d'une année (et immatriculée depuis avril 2017, soit une année plus tard). J'ai obtenu mon diplôme en 2016.

Où travaillez-vous?
Quelle est la nature de votre travail?

Je travaille au sein de l'Alliance Pro-jeunesse. Je m'occupe de la coordination de programmes du Réseau des jeunes pris en charge du Nouveau-Brunswick.

Quelle est l'une des réalisations personnelles ou professionnelles dont vous êtes fière?

À part mes deux enfants, qui constituent ma plus belle réalisation, c'est les statistiques déterminantes. Avec l'aide d'autres personnes, j'ai réussi à faire la transition d'une famille d'accueil, à l'université et à une carrière en tant que travailleuse sociale immatriculée.

Nous remercions Zoe de bien vouloir être mise en vedette par l'ATSNB et de nous aider à célébrer les divers rôles joués par les travailleuses sociales et les travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick!

page 1 /

Si vous pouviez donner un seul conseil sur les autosoins aux travailleurs sociaux et aux travailleuses sociales, quel conseil leur donneriez-vous?

.....

Je pense qu'il est important de savoir que les autosoins devraient constituer une activité continue pour les travailleurs sociaux et travailleuses sociales. Il ne s'agit pas d'une mesure qu'on devrait prendre une fois par mois. Il est essentiel d'adopter de petites habitudes quotidiennes en matière d'autosoins. Il faut donner à votre vie un peu d'attention et d'amour. J'ai commencé à tenir un dossier de compliments, où je garde des documents sur tous les compliments que j'ai reçus ; quand je ne me sens pas bien, je sors le dossier et je lis les compliments. Je prends le temps aussi de débrancher mes appareils électroniques. Au travail, je consulte constamment les médias sociaux, j'envoie des courriels et je parle au téléphone ; alors, je prends le temps pendant la journée de me libérer de ce monde-là. C'est bon pour la santé mentale.

Y a-t-il un fait intéressant à votre sujet que d'autres personnes ne connaissent pas?

.....

Je prends des photos à côté. J'offre des prix bas pour chaque séance afin que toutes les familles puissent se payer des photos de leurs moments mémorables. Au cours de la dernière année, j'ai participé à la campagne #Beccatoldmeto et j'ai offert une année de photographies gratuites au public. Jusqu'ici, j'ai pris des photos de plus de 30 familles.

Pourquoi êtes-vous fière d'être travailleuse sociale?

« Je suis fière d'être travailleuse sociale, car j'ai la possibilité de travailler auprès de gens de tous les milieux. Chaque personne a ses propres expériences, et je suis contente d'être la personne qui les soutient. J'aime tisser des liens avec le monde et apprendre des gens avec lesquels je travaille. Ils posent un défi à ma réflexion, ce qui m'aide à devenir une meilleure travailleuse sociale. J'ai la possibilité d'améliorer la vie d'une ou de plusieurs personnes. En tant que travailleuse sociale, j'apprends quels sont mes points forts et mes points faibles lorsque je travaille avec les gens nécessiteux. Le travail dans le domaine du travail social constitue un long apprentissage. »

-Zoe Bourgeois, TSI

page 2/2

Travailleuse sociale mise en vedette par l'ATSNB

**ASHLEY GOYETTE, TSI,
MTS (EN COURS)**

D'où venez-vous?

.....
Je viens d'une petite ville dans le nord du Nouveau-Brunswick, Jacquet River.

Où travaillez-vous? Quelle est la nature de votre travail?

.....
Je travaille au sein de la clinique Mindshift, une clinique privée de mieux-être holistique ici, à Fredericton. Nous travaillons surtout auprès des anciens combattants qui présentent un ESPT, mais nous avons de plus en plus de clients civils. Je suis conseillère en rétroaction biologique. Je me sers donc d'équipement qui me permet de mesurer la réaction physiologique du client au stress (fréquence cardiaque, respiration, tension musculaire, activité des glandes sudoripares et température des doigts). Je conseille aux clients de se rendre compte de leurs réactions physiologiques au stress et d'en tenir compte afin de pouvoir calmer leur corps et leur esprit au moyen de la respiration diaphragmatique, la pleine conscience et la relaxation. Une fois que le client peut calmer son corps et son esprit, il peut commencer à profiter d'autres thérapies, telles que la thérapie cognitivo-comportementale, pour contrôler ses pensées et apporter des changements. Il s'agit d'établir des liens entre l'intelligence, le corps, les émotions et l'esprit de la personne.



Depuis combien de temps exercez-vous la profession du travail social?

.....
Je suis travailleuse sociale depuis 2011, je crois. Après avoir obtenu mon diplôme en travail social, j'ai commencé ma carrière en travaillant dans le domaine du bien-être des enfants des Premières nations. J'ai vraiment aimé ce travail, mais j'ai toujours trouvé la santé mentale un domaine passionnant.

Nous remercions Ashley de bien vouloir être mise en vedette par l'ATSNB et de nous aider à célébrer les divers rôles joués par les travailleuses sociales et les travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick!

page 1 / 2

Quelle est l'une des réalisations personnelles ou professionnelles dont vous êtes fière?

.....

Je suis très fière que j'aie pu poursuivre mes études en travail social dans le programme de maîtrise en travail social de l'Université de Victoria (à distance), tout en travaillant à temps plein et en éduquant quatre enfants. Je devrais obtenir mon diplôme au printemps. Le parcours a été long, mais incroyable.

Si vous pouviez donner un seul conseil sur les autosoins aux travailleurs sociaux et aux travailleuses sociales, quel conseil leur donneriez-vous?

.....

Au fil des ans, j'ai dû apprendre à mieux écouter mon corps et mon esprit lorsqu'il dit qu'il a besoin d'une pause et à pratiquer des autosoins. Cela est si important pour la profession du travail social et pour la santé mentale globale de tout le monde. Je dis à mes clients que la pratique des autosoins n'est pas égoïste. C'est une façon de dire « Je suis une personne importante, moi aussi. » Il est très important que les travailleuses sociales et travailleurs sociaux prennent soin d'eux-mêmes ainsi que de leur clientèle.

Y a-t-il un fait intéressant à votre sujet que d'autres personnes ne connaissent pas?

.....

Les gens qui me connaissent savent que je suis très franche, comme un livre ouvert. Je ne pense pas qu'il y a des aspects qui ne sont pas connus.

Pourquoi êtes-vous fière d'être travailleuse sociale?

« Je suis fière d'être travailleuse sociale parce que notre profession va au-delà des mots. Elle transforme les mots en actions et défend les droits des personnes qui sont marginalisées dans nos collectivités et notre société. »

-Ashley Goyette, TSI,
MTS (en cours)

page 2 /

COMITÉ DE DISCIPLINE

Dans l'affaire d'une plainte contre Renée Dubé

Avis de Révocation

Le 5 septembre 2017, le comité de discipline de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick a ordonné la révocation du droit à Renée Dubé de Caraquet d'exercer l'activité de travail social conformément à l'alinéa 23(4) a) de la Loi constituant l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick (ci-après la « Loi »).

La membre n'effectue plus les tâches de travailleuse sociale depuis mars 2015.

Une audience du comité de discipline de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick a eu lieu par téléconférence le 20 juillet 2017 afin d'examiner la plainte contre la membre, Madame Renée Dubé, accusée d'une faute professionnelle.

L'association a présenté une preuve que la membre a plaidé coupable au chef d'accusation de fraude contre le ministère du Développement social.

Le comité de discipline a déterminé que Madame Dubé a commis une faute professionnelle aux dépens de ses clients et de son employeur, et ce, notamment en vertu de l'alinéa 23 (2) a) de la Loi puisque la membre a été déclarée coupable par un tribunal compétent pour les allégations dans la plainte, soit avoir exploité la situation de ses clients à des fins personnelles.

ARTICLE- TRAVAIL SOCIAL ET LES PERSONNES ÂGÉES

Avant d'achever leur stage en action sociale de l'Université de St. Thomas au mois de décembre, Dave, Toni et Melissa, ont préparé un article et nous aimerions le partager avec vous! Vous pouvez lire leur article sur notre site Web en cliquant sur le lien suivant : <http://bit.ly/2m0u4g1>

OPPORTUNITÉ DE BÉNÉVOLAT: SERVICE AUX VICTIMES DU SERVICE RÉGIONAL DE LA GRC CODIAC

Le Service aux victimes du service régional de la GRC Codiac à Moncton est à la recherche de bénévoles intéressés d'offrir du soutien aux victimes et témoins de crimes. Cette unité est une équipe de bénévoles hautement compétents disponible après-heures pour assister les membres de la GRC en cas d'incidents traumatiques tels que la violence conjugale, les agressions sexuelles, les vols à mains armées, les morts subites etc. Une formation est offerte selon les besoins de l'individu. Si vous êtes intéressés ou aimeriez plus d'information, vous pouvez rejoindre Kim Robichaud au 857-2452 ou par courriel:

kimberley.robichaud@rcmp-grc.gc.ca avant le 28 février 2018.

TROUSSE D'OUTILS SUR LA CYBERVIOLENCE MAINTENANT DISPONIBLE EN LIGNE

L'ATSNB a le plaisir d'annoncer qu'une nouvelle trousse d'outils sur la cyberviolence est maintenant disponible sur le site Web de l'association. La trousse est le fruit d'un projet mené en collaboration par l'ATSNB, le Centre Muriel McQueen Fergusson pour la recherche sur la violence familiale et le Bureau du défenseur des enfants et de la jeunesse du Nouveau-Brunswick. Vous pouvez accéder la trousse sur notre site Web en cliquant sur le lien suivant : <http://bit.ly/2EoHECI>

COMITÉS DE L'ATSNB

Voulez-vous participer aux activités de votre association professionnelle? Divers comités de l'ATSNB sont à la recherche de nouveaux membres. Vous trouverez ci-dessous un aperçu des activités de chaque comité et des postes vacants pour membres bénévoles. Si vous voulez faire partie d'un comité, nous vous prions d'envoyer votre curriculum vitae à l'adresse suivante : nbasw@nbasw-atsnb.ca. Les membres du comité seront nommés par le Conseil d'administration de l'ATSNB.

Le Comité d'examen

- étudie et approuve les demandes d'adhésion à l'ATSNB ;
- est composé de six travailleurs sociaux et travailleuses sociales nommés par l'association et une personne représentant le public et nommée par le ou la ministre de la Santé.

1 poste vacant

Le Comité d'action sociale

- s'occupe de questions relatives à l'injustice sociale et contribue aux efforts déployés par l'ATSNB en vue d'apporter des changements sociaux et économiques au sein de la société ;
- fournit des services de coordination et des ressources aux comités d'action sociale des chapitres locaux ;
- assure la liaison entre l'association et des personnes ou des groupes communautaires qui participent à l'action sociale ou aux changements sociaux conformément au Code de déontologie de l'ATSNB.

2 postes vacants

Comité d'éducation

- Ce comité répond aux besoins de formation des membres de l'ATSNB.
- Il sélectionne les récipiendaires de diverses bourses.

1 poste vacant

Le Comité de la pratique, de la déontologie et des normes professionnelles

- répond aux questions des membres portant sur la déontologie et la pratique de la profession ;
- élabore des normes et des lignes directrices, au besoin ;
- favorise des normes élevées en matière d'excellence et de professionnalisme dans l'exercice de la profession du travail social et en fait la promotion.

2 postes vacants



COMITÉ DE PROMOTION DE LA PROFESSION *NOUVEAU*

Dans le cadre du plan stratégique de l'ATSNB, le Conseil d'administration a constitué un nouveau comité consultatif chargé d'appuyer les efforts de l'ATSNB visant la promotion de la profession du travail social. Voici les objectifs principaux du comité : amélioration de l'image ; sensibilisation accrue ; établissement de partenariats. Le comité sera composé de six membres.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES DES COMITÉS

L'ATSNB tient à remercier les nombreux membres de l'association qui donnent de leur temps aux comités et à souhaiter la bienvenue aux membres qui ont été nommés aux comités pendant la réunion du Conseil d'administration tenue en novembre : Mary Ann McLeese (comité de la pratique, de la déontologie et des normes professionnelles) ; Sarah Enright (comité d'action sociale) ; Tanya Smith (comité des règlements administratifs) ; Géraldine Poirier Baiani (comité des règlements administratifs) ; Eileen Gauthier (comité des règlements administratifs) et Valerie DeLong (comité des règlements administratifs).

CONCOURS DANS LES MÉDIAS SOCIAUX DU COMITÉ D'ÉDUCATION

Le Comité d'éducation de l'ATSNB est ravi d'annoncer un nouveau concours dans les médias sociaux qui a été lancé en janvier! Le concours vise à faire participer les membres et à créer une culture de l'acquisition continue du savoir parmi les travailleuses sociales et les travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick. Chaque semaine, nous affichons une question pour vérifier vos connaissances. Les membres de l'ATSNB peuvent donner une réponse dans la section de la page Facebook qui est réservée pour les observations. Le nom de toutes les personnes qui donnent la bonne réponse avant minuit sont inscrit à un tirage au sort. À la fin de chaque mois, un nom est tiré pour gagner une carte-cadeau d'une valeur de 25 \$!

PAGE FACEBOOK DE L'ATSNB

Voulez-vous vous tenir au courant de nos activités quotidiennes? Suivez-nous sur Facebook : <https://www.facebook.com/ATSNB/>

